

VILLAGE DE / OF NOTRE - DAME - DE - LOURDES

Arrêté Municipal N° 277/80

By-Law No. 277/80

Étant un arrêté municipal du Village de Notre-Dame-de-Lourdes prévoyant la mise en place d'une politique linguistique et d'un plan d'action pour en assurer l'implantation graduelle et ordonnée.

A By-Law of the Village of Notre-Dame-de-Lourdes, providing for the adoption of a language policy and an action plan to ensure its gradual and orderly implementation.

ATTENDU QUE le paragraphe 98 de la loi sur les municipalités L.R.M. 1988 CM 225 prévoit que

WHEREAS Section 98, R.S.M. 1988, CM 225 of the Municipal Act, provides that

... le conseil municipal peut, par arrêté, prendre des règlements portant sur des matières qui ne sont pas couvertes expressément par la présente loi, et notamment sur:

... the council of each municipality may, by by-law, make regulations not contrary to law, respecting matters for which provision is not specifically made herein, and, without restricting the generality of the foregoing shall make regulations,

a) la formation du conseil et sa procédure d'assemblée;

a) for governing the organization and proceedings of the council;

b) l'heure, le jour et le lieu de ses réunions;

b) respecting the time and place of holding its meetings; and

c) la convocation de ses réunions ordinaires et extraordinaires.

c) for the calling of special or general meetings thereof;

Il peut aussi généralement, sous réserve de la loi sur la santé publique et de toute autre loi de la Législature ainsi que leurs règlements d'application, prendre les autres règlements qu'il juge nécessaires ou utiles à la santé, à la sécurité, à la moralité et au bien-être de ses habitants et à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement de la municipalité;

and generally, but subject to The Public Health Act and any other Act of the Legislature and regulations made thereunder, may make such other regulations for the health, safety, morality, and welfare of the inhabitants and for the peace, order, and good government of the municipality as the council deems to be necessary or advisable;

ET ATTENDU QUE 87% des résidents du Village de Notre-Dame-de-Lourdes sont depuis plus d'un siècle de langue maternelle française, et 13% de la langue maternelle anglaise et autres langues

WHEREAS 87% of the citizens of the Village of Notre-Dame-de-Lourdes are francophone and have been so for over a century and 13% of the citizens are anglophones or of other linguistic origin

(recensement fédéral 1986 - Statistique Canada);

ET ATTENDU QUE le Village de Notre-Dame-de-Lourdes a une tradition de plus d'un demi siècle de service équitable aux deux communautés de langues officielles;

ET ATTENDU QUE le Village de Notre-Dame-de-Lourdes entend continuer cette tradition d'équité et de justice établie par ses fondateurs et pionniers;

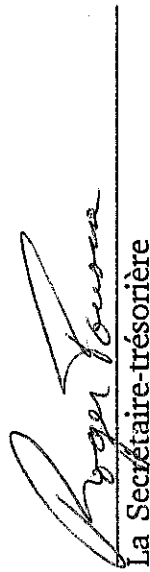
ET ATTENDU QUE le Village de Notre-Dame-de-Lourdes juge la mise en place d'une politique et d'un plan d'action quant à la langue nécessaires et utiles pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du dit Village;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil du Village de Notre-Dame-de-Lourdes dûment réuni adopte la politique linguistique ci-jointe à l'Annexe I, et le plan d'action pour en assurer la mise en place de façon graduelle et ordonnée, ci-joint à l'Annexe II, comme politique du Village de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉ par le conseil dûment réuni à Notre-Dame-de-Lourdes dans la province du Manitoba, ce 2^{ème} jour de *Octobre* A.D. 1990.

VILLAGE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES


Le Maire


La Secrétaire-trésorière

La révision des textes a été gracieusement faite par l'Institut Joseph-Dubuc.

(Statistic Canada - 1986 federal census);

WHEREAS the Village of Notre-Dame-de-Lourdes has a tradition of more than half a century of equitable service to the citizens of both official language communities;

WHEREAS the Village of Notre-Dame-de-Lourdes intends to maintain this tradition of fairness and justice established by its founders and pioneers;

WHEREAS the Village of Notre-Dame-de-Lourdes deems the adoption of a language policy and an action plan, necessary and useful for the peace, order and good government of the said Village;

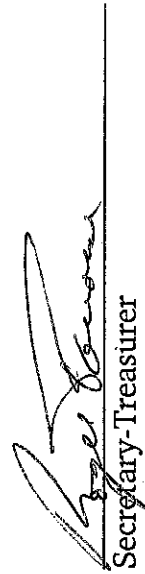
NOW THEREFORE, the Council of the Village of Notre-Dame-de-Lourdes duly assembled enacts as follows:

That the language policy, in Appendix I attached, becomes a policy of the Village of Notre-Dame-de-Lourdes, together with the action plan, in Appendix II attached, to ensure the policy's gradual and orderly implementation.

DONE AND PASSED in Council duly assembled at Notre-Dame-de-Lourdes in the Province of Manitoba, this 2nd day of *October* A.D. 1990.

VILLAGE OF NOTRE-DAME-DE-LOURDES


Mayor


Secretary-Treasurer

Revision of the texts has been done compliments of l'Institut Joseph-Dubuc.

POLITIQUE LINGUISTIQUELANGUAGE POLICYÉnoncé de principePolicy Statement

La corporation du village de Notre-Dame-de-Lourdes entend accorder les mêmes droits, services et privilèges aux citoyens des deux groupes de langues officielles.

The "Village de Notre-Dame-de-Lourdes" reaffirms its bilingual character and therefore intends to grant the same rights, privileges and services to the members of both official language communities.

Pour ce faire, la municipalité, dans la mesure où il lui sera raisonnablement possible, devra assurer que:

In order to do so, the municipality shall, inasmuch as reasonably possible:

I. Assemblées du conseil:I. Council meetings:

La langue de fonctionnement des assemblées du conseil est le français.

All council meetings will be held in French.

II. Les employés:II. Employees:

Tous les postes des employés de la municipalité soient classifiés bilingues.

Classify all positions in the municipality as bilingual.

III. Le service à la clientèle:III. Service to the public:1) Le téléphone1) Telephone

L'accueil au téléphone se fasse en français, comme suit: "Bureau du village, bonjour".

Greet callers in French as follows: "Bureau du village, bonjour".

2) La correspondance2) Correspondence

a) La correspondance se fasse dans la langue préférée du client.

a) Correspond with clients in the official language of their choice.

b) La correspondance avec les agences gouvernementales (fédérales et provinciales) et les organismes locaux se fassent prioritairement en français.

b) Precedence should be given to French in all correspondance with government agencies (federal and provincial) and local organizations.

3) Les communications avec le public3) Public documents

Tout document publié par la municipalité, et destiné au public soit publié dans les deux langues

Publish all municipal documents intended for the public in both official languages with precedence

officielles avec présence au français (ordre du jour des assemblées, procès-verbaux, arrêtés municipaux, règlements, avis, matériel d'élection, etc.).

given to French (meetings' agenda, minutes of meetings, by-laws, regulations, notices, election documentation, etc.)

IV. La papeterie et les formulaires:

Toute la papeterie et tous les formulaires utilisés par la municipalité et destinés au public soient bilingues, avec présence au français. Pour ce qui est des formulaires prescrits par le ministère du Développement rural, la municipalité demandera à ce dernier de lui fournir des formulaires bilingues.

Use bilingual stationery and forms intended for the public with precedence given to French. As for prescribed forms, ask the Department of Rural Development to supply the municipality with bilingual forms.

IV. Stationery and forms:

V. L'affichage:

1) Bâtisses

Tout l'affichage sur les bâtiments de la municipalité soit français.

Ensure that all signs on municipal buildings be in French.

V. Signage:

1) Buildings

2) Dans le bureau

Tout l'affichage soit français.

Ensure that all office signs are bilingual with precedence given to French.

2) Office

3) L'équipement lourd

Toute pièce d'équipement soit identifiée dans les deux langues officielles avec présence / au français.

Ensure that all equipment is identified in both official languages with precedence given to French.

3) Rolling Stock

4) Autre

Tout autre affichage relevant de la municipalité soit bilingue avec présence au français.

Ensure that all other signage, which is the responsibility of the municipality is bilingual with precedence given to French.

4) Other

5) Annuaire téléphonique

Le nom de la municipalité soit inscrit en français dans l'annuaire téléphonique.

List the municipality in French in the telephone directory.

5) Telephone directory

VI. La signalisation routière:

- 1) Les rues soient identifiées en français.
- 2) Toute signalisation routière soit bilingue avec préséance au français (stop, cédez, heures de stationnement, etc.).

VI. Road signs:

- 1) Install French street signs.
- 2) Install bilingual directional signs with precedence given to French (stop, yield, no parking, etc.)

VII. Le vérificateur:

La municipalité demande à son vérificateur de lui soumettre un rapport sous forme bilingue.

VII. Auditor:

Ask the auditor to prepare his/her report in both official languages.

VIII. Le conseiller juridique:

Le conseiller juridique de la municipalité soit bilingue, et capable de rédiger des documents dans les deux langues officielles.

VIII. Legal counsel:

Retain the services of a bilingual counsel able to prepare documents in both official languages.

IX. Les représentants de la municipalité:

Centre récréatif Notre-Dame
Lorne Recreation District
South Central Veterinary Services Board
District de santé Notre-Dame Health District
Comité de la salle du centenaire
Manoir Notre-Dame

La municipalité nomme un ou des représentants pour siéger au conseil d'administration des organismes ci-hauts. La municipalité informe les représentants qu'elle nomme pour siéger au conseil d'administration de ces organismes, de son désir de voir ces organismes adopter une politique linguistique compatible avec celle de la municipalité.

IX. Municipal representatives:

Centre récréatif Notre-Dame
Lorne Recreation District
South Central Veterinary Services Board
District de santé Notre-Dame Health District
Centennial Hall Committee
Manoir Notre-Dame

The municipality appoints one or more representatives to sit on the board of directors of the above organizations. The municipality shall advise the representatives whom it appoints to sit on those boards of directors of its desire to see those same organizations adopt their own respective language policy consistent with that of the municipality.

X. Le gouvernement provincial:

X. Provincial government:

1) Les routes provinciales

La municipalité demande au gouvernement provincial d'adopter un format bilingue, avec préséance au français, pour la signalisation routière de sa compétence, et située à l'intérieur des limites de la municipalité.

Ask the provincial government to install bilingual provincial road and directional signs with precedence given to French within the municipality's boundaries.

2) Le vérificateur

La municipalité demande au ministère du Développement rural de lui assigner de façon continue un vérificateur bilingue.

Ask the Department of Rural Development to assign, on a continual basis, a bilingual auditor to the municipality.

3) Le Manoir Notre-Dame

La municipalité, sur demande du Ministre de l'Habitation, lui soumet des noms de personnes bilingues parmi lesquels il en choisira pour siéger au conseil d'administration du Manoir Notre-Dame.

3) Le Manoir Notre-Dame

The municipality shall submit upon request to the Department of Housing the names of bilingual individuals able to sit on the board of directors of the Manoir Notre-Dame.

PLAN D'ACTIONACTION PLANI. Assemblées du conseil:

La langue de fonctionnement des assemblées du conseil est présentement le français.

I. Council meetings:

All council meetings are presently held in French.

II. Les employés:

Les employés sont actuellement bilingues.

II. Employees:

All employees are presently bilingual.

III. Service à la clientèle:1) Le téléphone

L'accueil téléphonique se fait actuellement en français.

1) Telephone

The telephone greeting is presently in French.

2) La correspondance

a) Dès l'adoption de la politique linguistique, toute correspondance à caractère non technique et non juridique se fera dans la langue de préférence du client.

2) Correspondence

a) Upon adoption of the language policy, all correspondence of a general nature, that is non legal and non technical, will be written in the language of preference of the client.

b) Les employés utiliseront la langue officielle de leur choix lorsqu'il s'agira de correspondance à caractère technique ou juridique, jusqu'à ce qu'un service d'appui soit disponible à la municipalité.

b) Correspondence of a legal or technical nature may be written in the official language of the employee's choice, until such time as the necessary support services are made available by the municipality.

c) Toute la correspondance avec des agences gouvernementales fédérales et provinciales soit dans les deux langues officielles avec préséance au français dès l'adoption de la politique linguistique.

c) Upon adoption of the language policy, precedence will be given to French in all correspondence with government agencies, federal and provincial.

IV. Les communications avec le public:

1) Dès l'adoption de la politique linguistique, tout document à caractère non technique et non juridique et destiné au public sera publié dans les deux langues officielles avec préséance au français.

2) Les employés utiliseront la langue officielle de leur choix pour publier et distribuer des documents à caractère technique ou juridique, et ce, jusqu'à ce qu'un service d'appui soit disponible à la municipalité.

IV. Public documents:

1) Upon adoption of the language policy, all documents of a general nature intended for the public will be published in both official languages with precedence given to French.

2) Technical and legal documents may be published in the official language of the employee's choice until such a time as the necessary support services are made available by the municipality.

V. La papeterie et les formulaires:

1) Afin d'assurer l'uniformité du bilinguisme, l'administrateur fera parvenir, pour traduction avant le 31 décembre 1990, un exemplaire de tout ce qui est actuellement en anglais, au bureau du conseiller spécial du Secrétariat des services en langue française du gouvernement provincial, M. Roger Turenne.

2) L'administrateur obtiendra par la suite l'approbation du conseil pour les nouveaux formats bilingues.

3) Au fur et à mesure que l'on devra commander des nouveaux formulaires, l'administrateur assurera que le format français ou bilingue soit commandé.

4) L'administrateur demandera, avant le 31 décembre 1990, au ministre du Développement rural de lui fournir des exemplaires bilingues des formulaires prescrits par le ministère.

V. Stationery and forms:

1) In order that all stationery and forms bear the same acceptable heading and be correctly translated, the administrator will have sent before December 31st, 1990 a copy of all forms to be translated to the special advisor of the government's French Language Services Secretariat.

2) The administrator will have the translated forms approved by Council.

3) The administrator will order, as needed, the new stock in bilingual format.

4) As for the government prescribed forms, the administrator will, no later than December 31st, 1990 ask the Department of Rural Development to supply the municipality with bilingual forms.

5) L'administrateur avertira le ministère du Développement rural que les avis de taxes foncières devront à l'avenir être préparés sous format bilingue.

5) The administrator will advise the Department of Rural Development no later than (date), of the municipality's intentions to have all tax bills provided in a bilingual format.

VI. L'affichage:

VI. Signage:

1) Le bureau

1) Office

L'affichage est actuellement français.

All signage is presently in French.

2) L'annuaire téléphonique

2) Telephone directory

La municipalité s'assurera qu'elle est identifiée en français dans le prochain annuaire téléphonique.

The municipality will ensure that it's listed in French in the next telephone directory.

VII. La signalisation routière:

VII. Road signs:

1) Les rues

1) Streets

L'identification des rues est présentement française.

Street signs are presently in French.

2) Autre signalisation

2) Directional signs

Au fur et à mesure que les affiches existantes devront être remplacées (stationnement, stop, etc.) on les remplacera par des affiches bilingues avec préséance au français.

As existing signs are replaced (parking, stop, etc.), the new ones will be in a bilingual format with precedence given to French.

VIII. Le vérificateur:

VIII. Auditor:

La municipalité demandera, par l'entremise du secrétaire-trésorier, au vérificateur de préparer son rapport sous format bilingue, dès le prochain rapport.

The administrator will ask the auditor to prepare his next report in a bilingual format.

IX. Les représentants de la municipalité:

La municipalité communiquera avant le 31 décembre 1990 avec les organismes sur lesquels elle nomme un ou des représentants pour siéger au conseil d'administration, de même qu'avec le Manoir Notre-Dame et le District de santé Notre-Dame Health District, et avec les représentants qu'elle nomme pour siéger à ces divers conseils, pour les informer de sa politique linguistique et de son désir de voir ces organismes adopter une politique linguistique compatible avec celle de la municipalité.

X. Le gouvernement provincial:

1) Les routes provinciales

La municipalité, par communication au Ministre de la Voirie, sous la signature du maire, demandera au gouvernement provincial, avant le 31 décembre 1990, de s'assurer que toute nouvelle affiche de signalisation routière installée à l'intérieur des limites de la municipalité soit de format bilingue avec présence au français, et que toute affiche existante devant être remplacée, le soit par une affiche de format bilingue, avec présence au français.

IX. Municipal representatives:

The municipality will no later than December 31st, 1990 notify all the organizations to which it appoints directors including the Manoir Notre-Dame and the District de santé Notre-Dame Health District and all directors at the time of their appointment of its new language policy and of its desire to see those same organizations adopt a language policy consistent with that of the municipality.

X. Provincial government:

1) Road signs

The municipality, under the signature of the mayor, will no later than December 31st, 1990 ask the provincial government to ensure that all new provincial road signs installed within the boundaries of the municipality be bilingual with precedence given to French and that as existing signs are replaced, they be replaced by bilingual ones with precedence given to French.